

## MATRICE DES RÉSULTATS UNDAF 2015-2019

### AXE 1. GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques & hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources (MUS\$)
<p><b>PRIORITÉ NATIONALE</b> Ancrage des principes de la démocratie, à travers la consécration de l'Etat de droit, l'édification d'un nouveau projet de société plus inclusif et équilibré, fondé sur la liberté, la bonne gouvernance, la justice sociale et la participation citoyenne.</p>					
<p><b>Effet 1. Les institutions civiles, politiques et administratives sont pleinement opérationnelles, dans le respect des principes universels des droits de l'Homme, de démocratie et d'égalité de genre</b></p> <p>Agences : PNUD, HCDH, UNODC, UNESCO, UNICEF, ONUSIDA, OIM, HCR ONU Femmes, UNOPS</p>	<p><b>1. Nombre de textes relatifs aux instances nationales intégrant les standards internationaux et les bonnes pratiques publiés (lois organiques, décrets, règlements, règlements intérieurs...).</b></p> <p>-Référence 2015 : 0</p> <p>-Cible 2019: 7 : (1) <i>Parlement</i> (2) <i>Instance des élections</i> (3), <i>Conseil du pouvoir judiciaire</i>, (4) <i>Instance de l'information</i>, (5) <i>Instance des droits de l'homme</i> (6), <i>Instance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption</i> (7) <i>Instance vérité et dignité</i>.</p> <p><b>2. Nombre de rapports annuels élaborés par les instances démocratiques et les organes de régulation et degré de l'acquittement par ses instances de leurs fonctions par cycle annuel</b></p> <p>-Référence 2015 : 0</p> <p>-Cible 2019: 35 (1 par instance/an)</p> <p><b>3. Existence de 5 plans d'action annuels mettant en application la réforme du système judiciaire et degré de mise en œuvre de ces plans dans la pratique</b></p> <p>-Référence 2015: 0</p> <p>-Cible 2019: 5</p>	<p>1. JORT</p> <p>2. Rapports annuels élaborés par les instances.</p> <p>3. Document de vision stratégique et plan d'action pour la réforme de la justice <a href="http://www.e-justice.tn/">www.e-justice.tn/</a></p> <p>3. Livre blanc sur la police de proximité et plan stratégique de la réforme de la sécurité</p> <p>Site web du ministère de l'intérieur</p>	<p><b>Hypothèses :</b></p> <p>1. Adoption d'une nouvelle constitution prévoyant la mise en place d'instances démocratiques et de régulation.</p> <p>2. Environnement politique favorable à la poursuite du processus de transition démocratique.</p> <p><b>Risques:</b></p> <p>-Résistance des acteurs aux réformes et à la mise en application effective des standards universels.</p> <p>-Situation sécuritaire précaire et volatile.</p> <p>-Accentuation des mouvements sociaux.</p>	<p><b>Etat</b></p> <p>-Elaboration des textes régissant les instances et les organes de régulation.</p> <p>-Coordination intersectorielle.</p> <p>-Suivi et facilitation du processus de justice transitionnelle</p> <p>- Conception et mise en œuvre des réformes (justice, sécurité, etc.) et coordination des interventions.</p> <p>-Mobilisation de ressources financières</p> <p>-Production et gestion des données accessibles.</p> <p><b>Société civile:</b></p> <p>-Plaidoyer pour l'intégration et la mise en œuvre des principes et valeurs universels.</p> <p>-Mobilisation sociale en faveur des réformes.</p> <p>-Information et sensibilisation des citoyens.</p> <p>-Mobilisation des citoyens pour participer aux réformes.</p> <p>-Veille et observation de la mise en œuvre des réformes et du fonctionnement des institutions.</p> <p><b>Nations unies :</b></p> <p>-Plaidoyer auprès des parties prenantes, pour l'intégration et la mise en œuvre des principes et standards internationaux.</p> <p>-Mobilisation sociale et facilitation du dialogue entre les acteurs.</p> <p>-Renforcement des capacités des institutions, de planification, de gestion, de suivi et</p>	<p><b>Ressources propres :</b></p> <p>1,922</p> <p><b>Ressources mobilisées :</b></p> <p>10,908</p> <p><b>Ressources à mobiliser :</b></p> <p>17,236</p>

	<p>4. Existence d'une stratégie nationale de réformisme de la sécurité répondant pleinement aux exigences de l'Etat de droit et degré de mise en œuvre des axes principaux d'une telle stratégie</p> <p>-Référence 2015 : non</p> <p>-Cible 2019 : oui</p> <p>5. Mise en œuvre et suivi d'une Stratégie nationale d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme"</p> <p>Référence 2015 : limitée au milieu scolaire.</p> <p>Cible 2019 : Stratégie nationale</p>		<p>d'évaluation des réformes (formation, échanges d'expériences,...)</p> <p>-Appui à la formulation des politiques et des programmes (assistance technique, production et gestion des connaissances et des données statistiques)</p> <p><b>Bailleurs de fonds</b> : Contribution au financement des programmes.</p>	<p><b>Ressources propres :</b></p> <p>1,478</p> <p><b>Ressources mobilisées :</b></p> <p>1,742</p> <p><b>Ressources à mobiliser :</b></p> <p>12,954</p>
<p>Effet 2 : l'Etat adopte une nouvelle organisation territoriale décentralisée répondant aux aspirations des tunisiens à un modèle de gouvernance démocratique basé sur la participation citoyenne et la redevabilité.</p> <p>Agences : PNUD, HCDH, UNESCO, UNICEF, ONUSIDA, OMS, CNUCED, ONU Femmes, UNOPS, OIM</p>	<p>1. Existence d'un cadre juridique mettant en place une nouvelle organisation administrative aux niveaux régional et local ;</p> <p>-Référence 2015 : non</p> <p>-Cible 2019 : oui</p> <p>2. Degré de mise en œuvre des Rapports annuels (d'exécution des budgets régionaux) publiés par les instances élues au niveau régional.</p> <p>-Référence 2015 : 0</p> <p>-Cible 2019 : 24x5</p> <p>3. Nombre de gouvernorats ou d'institutions publiques ayant organisé des consultations avec les citoyens et la société civile (sur le plan d'action ou le budget régional).</p> <p>-Référence 2015 : 0</p> <p>-Cible 2019 : 24</p> <p>4. Nombre de sites web des conseils régionaux créés, permettant aux citoyens d'accéder à une information fiable</p> <p>-Référence 2015 : 0</p> <p>-Cible 2019 : 24</p>	<p>1. JORT</p> <p>2. Rapports annuels publics, rapports des OSC se chargeant de surveiller les activités des instances concernées.</p> <p>3. Rapports de consultations</p> <p>4. Sites web</p>	<p><b>Hypothèses :</b></p> <p>-Adoption d'une nouvelle constitution prévoyant une réorganisation de l'administration régionale et locale.</p> <p>2. Continuité du consensus en faveur de la réorganisation administrative régionale.</p> <p>3. Tenue d'élections démocratiques aux niveaux régional et local</p> <p><b>Risques</b></p> <p>-Instabilité politique et sécuritaire</p> <p>-Résistance à la mise en œuvre de la réorganisation administrative régionale.</p> <p>-Crise économique affectant le niveau des transferts de ressources aux niveaux régional et local ;</p> <p>-Déficit persistant en ressources humaines et financières.</p>	<p><b>Etat</b></p> <p>-Préparation des textes juridiques régissant la nouvelle organisation administrative.</p> <p>-Partage du processus de réforme administrative.</p> <p>-Mobilisation de ressources financières et humaines.</p> <p>-Production et gestion de données accessibles.</p> <p><b>Société civile</b></p> <p>-Mobilisation sociale en faveur des réformes.</p> <p>-Promotion de la participation des citoyens au processus de réformes et à sa mise en œuvre.</p> <p>-Mise en œuvre de projets au niveau local ;</p> <p>-Veille et observation de la mise en œuvre des réformes et du fonctionnement des institutions.</p> <p><b>Nations unies</b></p> <p>-Pladoyer auprès des parties prenantes pour la mise en œuvre des réformes.</p> <p>-Mobilisation sociale et facilitation du dialogue au niveau régional.</p> <p>-Renforcement des capacités régionales de planification, gestion, suivi et évaluation (formation, échanges d'expériences)</p> <p>-Appui à la formulation des politiques et des programmes (assistance technique, production et gestion de la connaissance et des données statistiques)</p>

	<p>5. Niveau de satisfaction des citoyens à l'égard des services rendus par les services régionaux  - Référence 2015 : à définir  - Cible 2019: Au moins 50%</p> <p>6. Nombre de mécanismes institutionnels ou de programmes favorisant la participation citoyenne (des plus vulnérables)".  Référence 2015 : 0.  Cible 2019 : 10</p>			<p><b>Bailleurs de fonds :</b> Contribution au financement des programmes.</p>	
Ressources		Total RP	3,400		
		Total RM	12,650		
		Total RAM	30,190		
		Total général	46,240		

MATRICE DES RÉSULTATS UNDAF 2015-2019

AXE 2 : MODELE ECONOMIQUE INCLUSIF, DURABLE ET RESILIENT

PRIORITÉS NATIONALES

1. Assurer le développement inclusif et équilibré, intégrant la gestion durable des ressources naturelles, l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, la réduction des risques et la gestion des impacts du changement climatique et des crises naturelles et humanitaires.
2. Pousser le rythme de croissance à travers l'accélération de la transformation structurelle de l'économie afin de créer des emplois suffisants en nombre et en structure de qualification et de répartition régionale.

	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques & hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources (Millions de Dollars)
<p><b>Effet 1. L'Etat a mis en œuvre un nouveau modèle de développement économique et social, équitable, inclusif, durable et résilient générateur de richesses et d'emplois.</b></p> <p><i>PNUD /ONUDI/OIM, FAO, ONUFEMMES, UNOPS, UNICEF, UNFPA, OHCR, PAM, BIT, UNESCO /ESCW4</i></p>	<p>1. Nombre de gouvernorats ayant participé aux consultations sur l'élaboration du nouveau modèle économique et social. Référence 2015 : 0 Cible 2019: 24</p> <p>2. Existence d'une vision stratégique de développement incluant le nouveau modèle économique. Référence 2015 : non Cible 2019: oui</p> <p>3. Existence d'un système de suivi des ODD (post 2015) Référence 2015 : non Cible 2019: oui</p> <p>4 : Nombre de régions disposant d'un Indice de Développement Humain (IDH) régionalisé et sensible aux inégalités du genre</p>	<p>1. Rapports de consultations</p> <p>2. Ministères chargés du Plan et des Finances</p> <p>3. Ministères chargés du Plan et des Finances</p> <p>4. <a href="http://www.mdci.gouv.tn">www.mdci.gouv.tn</a> INS</p>	<p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Environnement politique favorable à la poursuite du processus de transition démocratique.</li> <li>-Consensus national sur la nécessité d'adopter un nouveau modèle de développement</li> <li>-Climat des affaires favorable à la création de richesses et de l'emploi.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Risque de désaccord sur le type de modèle de développement à adopter</li> <li>-Situation sécuritaire</li> </ul>	<p><b>Etat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pilotage du processus d'élaboration de la vision.</li> <li>-Conduite des études prospectives et des évaluations des finances publiques.</li> <li>-Organisation des consultations sectorielles et régionales.</li> <li>-Elaboration du cadre stratégique et du plan de développement.</li> <li>-Préparation des textes juridiques du Plan et du Budget de l'Etat.</li> <li>-Mobilisation des ressources financières (Budget)</li> <li>-Production et gestion des données désagrégées.</li> </ul> <p><b>Société civile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation effective et Mobilisation sociale en faveur de l'élaboration du nouveau modèle de développement.</li> <li>-Vulgarisation des valeurs promues par le nouveau modèle de développement.</li> <li>-Veille et observation de la mise en œuvre.</li> </ul> <p><b>Nations Unies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Plaidoyer auprès des parties prenantes de la réforme, pour l'intégration de nouvelles méthodologies de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et de recherche sur les transformations sociales.</li> <li>-Plaidoyer d'intégrer les dynamiques de population, l'accès à la SSR, la santé maternelle et le genre dans les processus de planification globale, régionale, et sectorielle</li> <li>-Mobilisation sociale et facilitation du dialogue entre les acteurs de la réforme du modèle de développement.</li> <li>-Renforcement des capacités en matière de planification, gestion, le</li> </ul>	<p><b>1. Ressources propres :</b></p> <p>2,650</p> <p><b>2. Ressources mobilisées</b></p> <p>3,410</p> <p><b>3. Ressources à mobiliser :</b></p> <p>11,110</p>

	<p><b>-Référence 2015 : 0</b> <b>-Cible 2019: 3</b></p> <p>5 : Utilisation des nouveaux outils de mesure et d'analyse de la pauvreté, de la vulnérabilité et inégalité</p> <p><b>Référence 2015 : non</b> <b>Cible 2019: oui</b></p> <p>6 : Existence d'une stratégie nationale de l'emploi alignée sur les caractéristiques du nouveau modèle de développement économique incluant une dimension jeunes diplômés et femmes</p> <p><b>Référence 2015 : non</b> <b>Cible 2019: oui</b></p>	<p>CRES</p> <p>5. Enquêtes Budget /Conso mmation</p> <p>6. Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</p>	<p>vulnérable et volatile.</p> <p>-Exacerbation des mouvements de revendications sociales.</p>	<p>suivi et évaluation des finances publiques (formation, échanges d'expériences)</p> <p>-Appui à la formulation de la vision et du Plan (assistance technique, production et gestion de la connaissance et des données statistiques)</p> <p>-Appui à la mise en place d'un système de suivi des ODD.</p> <p>-Appui à l'élaboration d'un indice de pauvreté multidimensionnelle.</p> <p>-Appui à l'élaboration de la nouvelle stratégie d'emploi.</p> <p>-Appui à la mise en œuvre des recommandations du Cadre d'Action de Hyogo 2 relatif à la réduction des risques de catastrophes.</p> <p><b>Bailleurs de fonds :</b></p> <p>-Contribution au financement de l'appui du SNU aux programmes.</p>	
<p><b>Effet 2 : Les acteurs régionaux gèrent d'une manière efficace et exploitent d'une manière optimale, durable et inclusive les ressources régionales.</b></p> <p><b>PNUD /ONUUDI/OIM, FAO, ONUFEMMES, UNOPS, UNICEF, OHCHR, PAM, BIT.</b></p>	<p>1. Nombre de plans de développement régionaux élaborés, intégrant les potentialités spécifiques du territoire et les dimensions environnementales.</p> <p><b>-Référence 2015 : 0</b> <b>-Cible 2019: 2</b></p> <p>2. Existence de contrats / régions permettant une autonomisation renforcée des régions avec des ressources financières et des moyens humains appropriés.</p> <p><b>-Référence 2015 : non</b> <b>-Cible 2019: oui</b></p> <p>3. Nombre de programmes mis en place au niveau régional pour améliorer l'accès en particulier des jeunes et des femmes aux opportunités de travail décent et de</p>	<p>1. <a href="http://www.mndci.gov.gh">www.mndci.gov.gh</a></p> <p>2. <a href="http://www.mndci.gov.gh">www.mndci.gov.gh</a></p> <p>3. documents des programmes</p>	<p><b>Hypothèses -</b></p> <p>Conjoncture politique, sociale et économique favorable---</p> <p>-Transfert de nouveaux pouvoirs aux autorités régionales et locales.</p> <p>-Attitude positive à l'égard des conseils régionaux et des collectivités locales en tant que véritables partenaires dans le processus de développement</p>	<p><b>Etat:</b></p> <p>-Pilotage du processus d'élaboration des plans de développement régionaux</p> <p>-Préparation des textes juridiques.</p> <p>-Mobilisation des ressources financières (Budget) et humaines</p> <p>-Production et gestion des données désagrégées.</p> <p><b>Société civile:</b></p> <p>-Participation effective et Mobilisation sociale en faveur de l'élaboration des plans de développement régionaux</p> <p>-Contribuer au plaidoyer auprès des populations bénéficiaires à adhérer à la réalisation des plans,</p> <p><b>Nations Unies</b></p> <p>- Appui à la mise en place des plans locaux de développement</p> <p>-Renforcement des capacités de coordination et d'articulation des stratégies locales de développement avec le niveau national et régional</p> <p>-Appui à l'élaboration d'un IDH régionalisé au niveau des délégations.</p> <p>-Appui à la mise en place d'outils de financement du développement local (fonds de développement local, finance inclusive, etc.) et</p>	<p><b>Ressources propres :</b></p> <p>2,700</p> <p><b>2. Ressources mobilisées</b></p> <p>9,348</p>

	<p>travail indépendant</p> <p>-Référence 2015 : 0</p> <p>-Cible 2019: 15</p>		<p>-Statistiques régionales disponibles, faibles et pertinentes pour mesurer les changements</p> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Changement au niveau des orientations politiques</li> <li>-Situation sécuritaire vulnérable et volatile.</li> <li>-Résistances de certains acteurs aux changements</li> </ul>	<p>d' appui conseil aux promoteurs potentiels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Appui au développement de partenariats techniques et financiers impliquant le secteur privé, bancaire, la finance inclusive et les organisations professionnelles</li> <li>-Promotion et soutien aux initiatives innovantes et durables notamment en matière de préservation, de gestion et d'optimisation des ressources naturelles et agricoles, ou d'économie locale et solidaire, notamment en faveur des femmes</li> <li>-Appui à l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes et la création de micro et petites entreprises</li> <li>-Mise en place d'un dispositif de suivi de l'insertion des jeunes salariés ou volontaires</li> <li>-Renforcement des capacités de gestion du développement local et de préservation/gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.</li> <li>-Appui à la mise en œuvre des recommandations du Cadre d'Action de Hyogo 2 relatif à la réduction des risques de catastrophes et cadre</li> <li>-Soutien à une gestion et gouvernance optimale des ressources hydriques</li> <li>-Surveillance de la qualité de l'eau</li> <li>- Analyse des facteurs des polluants environnementaux et définition de stratégies de contrôle</li> <li>-Renforcement de la coopération sud-sud et triangulaire</li> <li>-Soutien aux initiatives de promotion et de soutien à la transition énergétique au niveau local</li> </ul>	<p><b>3. Ressources à mobiliser :</b></p> <p>12,660</p>
--	--	--	--	--	---

<p><b>Effet 3 : Les autorités publiques préviennent et gèrent d'une manière efficace les crises humanitaires et les catastrophes.</b></p> <p>PNUD /ONU/IDI/OIM, FAO, ONU/EFMMES, UNOPS, UNICEF, OHCHR, PAM, BIT, ESCWA UNFPA</p>	<p><b>1 :</b> Existence d'une nouvelle réglementation régissant la prévention, la préparation de la réponse et la gestion des catastrophes</p> <p><b>-Référence 2015 :</b> non</p> <p><b>-Cible 2019:</b> oui</p> <p><b>2 :</b> Existence d'un manuel de procédures développé de manière concertée</p> <p><b>-Référence 2015 :</b> non</p> <p><b>-Cible 2019:</b> oui</p> <p><b>3 :</b> Nombre d'associations ayant signé le manuel de procédures dans les plans régionaux de préparation de réponse et gestion des catastrophes</p> <p><b>-Référence 2015 :</b> 0</p> <p><b>-Cible 2019:</b> 120</p> <p><b>4 :</b> Existence d'un paquet minimum de services prévus par les interventions humanitaires au début d'une urgence</p> <p><b>-Référence 2015 :</b> 0</p> <p><b>Cible 2019:</b> 1</p>	<p><b>1. JORT</b></p>	<p><b>Hypothèses</b></p> <p>Poursuite de l'engagement des autorités publiques à mieux prévenir et gérer les catastrophes et les crises</p> <p><b>Risques</b></p> <p>La société civile ne signe pas le manuel de procédure</p>	<p><b>Etat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pilotage du processus d'élaboration du nouveau mécanisme de préparation et de gestion de risques des crises humanitaires et naturelles,</li> <li>-Préparation des textes juridiques,</li> <li>-Mobilisation des ressources financières (Budget) et humaines</li> <li>-Production et gestion des données désagrégées.</li> </ul> <p><b>Société civile:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation effective et Mobilisation sociale en faveur de l'élaboration du nouveau mécanisme de préparation et de gestion des catastrophes.</li> <li><b>Nations Unies</b></li> <li>-Plaidoyer pour la mise en place du nouveau mécanisme de préparation et de gestion de risques des catastrophes mieux coordonné et plus efficace</li> <li>-Appui au cadre institutionnel et réglementaire régissant la réduction des risques de catastrophes</li> <li>-Soutien au développement de mécanismes d'alerte précoce y inclus au niveau local</li> <li>-Renforcement des capacités des acteurs, incluant les organisations de la société civile</li> <li>-Soutien aux initiatives de soutien aux mécanismes d'adaptation et d'atténuation aux effets des changements climatiques et à la dégradation et l'érosion des terres</li> <li>-Elaboration d'un guide de pratiques standards pour la gestion sectorielle de la santé dans les situations de crise.</li> <li>-Soutien aux initiatives d'appui aux mécanismes d'atténuation aux effets du changement climatique (promotion des énergies renouvelables, soutien à la transition énergétique au niveau local)</li> </ul>	<p><b>Ressources propres :</b></p> <p>0,700</p> <p><b>2. Ressources mobilisées</b></p> <p>3,700</p> <p><b>3. Ressources à mobiliser :</b></p> <p>3,700</p>
<p><b>TOTAL RESSOURCES</b></p>	<p><b>Total RP</b></p> <p>6,050</p> <p><b>Total RM</b></p> <p>16,458</p> <p><b>Total RAM</b></p> <p>27,470</p> <p><b>Total général</b></p> <p>49,978</p>				

MATRICE DES RÉSULTATS UNDAF 2015-2019

AXE 3 : PROTECTION SOCIALE & ACCES ÉQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE QUALITE

PRIORITÉS NATIONALES

- Consacrer le progrès social et l'égalité des chances, renforcer la protection sociale,
- Améliorer l'état de santé de la population, la qualité et la pertinence de l'éducation, les conditions de la femme, la situation des jeunes

Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Risques & hypothèses	Rôle des Partenaires	Ressources (Millions de Dollars)
<p><b>Effet I :</b> Les autorités publiques élaborent, suivent et évaluent d'une manière participative des réformes sociales basées sur des données probantes et fondées sur l'équité.</p> <p><b>AGENCES :</b>                      UNICEF/UNFPA ONUSID                      A/ ONUFEMME /PNUD/                      BIT/OIM/HCCR/UNODC/HC                      DH/UNICEP/M/OMS/FAO</p>	<p>1 : Nombre de stratégies développées d'une manière participative et basées sur des données probantes en matière de santé, éducation, protection sociale.</p> <p>Référence : 0 Cible : 3</p> <p>2 : Nombre de systèmes de suivi et d'évaluation développés ou mis à niveau dans les domaines de santé, d'éducation et de protection sociale impliquant la participation des bénéficiaires.</p> <p>Référence : 0 Cible : 3</p> <p>3 : Nombre de programmes sociaux évalués d'une manière indépendante sous l'angle de l'équité.</p> <p>Référence : 0 Cible : 6</p>	<p>1. Documents accessibles sur les sites des ministères et institutions concernés.</p> <p>2. Rapports annuels publiés dans les sites des ministères et institutions concernés.</p> <p>3. Documents d'évaluation publiés dans les sites des ministères et institutions</p>	<p><b>Hypothèses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Environnement politique favorable à l'engagement de nouvelles réformes.</li> </ul> <p><b>Risques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Situation sécuritaire vulnérable et volatile.</li> <li>-Résistance au changement et aux réformes.</li> <li>-Blocage du dialogue entre institutions publiques et société civile.</li> <li>-Capacité de résilience de l'Etat réduite.</li> <li>-Difficulté à mobiliser des ressources pour engager les réformes.</li> </ul>	<p><b>Etat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pilotage du processus d'élaboration des nouvelles stratégies</li> <li>-Mise en place de systèmes de Suivi et d'évaluation aux niveaux national, régional et local.</li> <li>- Organisation des consultations sectorielles et régionales,</li> <li>-Préparation du cadre juridique pour la mise en œuvre des stratégies</li> <li>-Allocation des ressources financières et logistiques et mobilisation de ressources additionnelles</li> <li>-Production et gestion des données désagrégées</li> <li>-Mobilisation des partenaires concernés</li> </ul> <p><b>Société civile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation effective au processus de développement des stratégies et des programmes.</li> <li>-Veille et observation de la mise en œuvre.</li> <li>-Apport des centres de recherches à la production de la connaissance.</li> <li>-L' information et la mobilisation des bénéficiaires</li> </ul> <p><b>Nations Unies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Plaidoyer auprès des parties prenantes pour l'élaboration des nouvelles réformes des politiques sociales, notamment le socle de protection sociale</li> <li>-Appui technique pour mettre en place les systèmes de suivi et d'évaluation.</li> <li>-Appui technique pour la conduite d'études spécifiques comprenant des données désagrégées par sexe, âge et régions basées sur le Recensement de 2014.</li> <li>-Renforcement des capacités en matière de planification, gestion, suivi et évaluation des politiques sociales.</li> <li>-Facilitation du dialogue entre les parties prenantes.</li> <li>-Mobilisation des ressources en faveur des programmes</li> </ul>	<p>1.Ressources propres : 2.432</p> <p>2. Ressources mobilisées 0,819</p> <p>3. Ressources à mobiliser : 2,669</p>



concernés.

**Bailleurs de fonds :**  
-Contribution au financement de l'appui du SNU aux programmes.

Effet 2 :					
<p>L'Etat assure des services sociaux de santé, d'éducation et de protection de meilleure qualité et accessibles aux groupes vulnérables.</p> <p><b>AGENCES :</b>  <b>UNICEF/UNFPA ONUSID</b>  <b>A/ ONUFEMME /PNUD/</b>  <b>BIT/OIM/HCR/UNODC/HC</b>  <b>DH/UNICEPAMOMS/</b>  <b>FAO/UNESCO</b></p>	<p><b>1 :</b> Nombre de structures veillant à la mise en application des standards de qualité.  <b>-Référence 2015 :</b> 1  <b>-Cible 2019:</b> 3</p> <p><b>2 :</b> Pourcentage de la population disposant d'un système de couverture santé.  <b>Référence 2015 :</b> 88%  <b>-Cible 2019 :</b> 95%</p> <p><b>3 :</b> Existence de stratégies d'amélioration de la qualité des services sociaux sur la base du référentiel de qualité prédéfini.  <b>-Référence 2015 :</b> non  <b>-Cible 2019:</b> oui</p> <p><b>4 :</b> Référence 2015 : Pourcentage d'enfants de 36-59 mois les plus pauvres suivant un programme d'apprentissage préscolaire organisé.  <b>-Référence 2015 :</b> 13,1%  <b>-Cible 2019:</b> 25%</p>	<p><b>1 :</b> Documents disponibles sur les sites de ministères et institutions concernés</p> <p><b>2 :</b> Décret de création.</p> <p><b>3 :</b> Documents disponibles sur les sites de ministères et institutions concernés</p> <p><b>4 :</b> MICS V</p>	<p><b>Hypothèses</b></p> <p>-Engagement politique de mettre l'amélioration de la qualité des services sociaux en tant que priorité nationale.</p> <p><b>Risques</b></p> <p>-Les engagements financiers en faveur des secteurs sociaux ne sont pas maintenus.</p>	<p><b>Etat</b></p> <p>-Allocation des ressources humaines, techniques et logistiques en faveur des programmes d'amélioration de la qualité, d'accès et d'équité des services sociaux, notamment au niveau régional notamment dans les zones défavorisées.</p> <p>-Préparation du cadre juridique appropriée pour la mise en œuvre des programmes d'amélioration de qualité des services sociaux.</p> <p>-Mise en place de mécanismes d'intervention rapide pour améliorer l'accès des personnes vulnérables.</p> <p><b>Société civile</b></p> <p>-Plaidoyer auprès de l'Etat pour améliorer la qualité des services de santé, d'éducation et de protection sociale.</p> <p>-Participation à l'effort d'amélioration de la qualité et sensibilisation des bénéficiaires à revendiquer leurs droits à des services de qualité.</p> <p><b>Nations Unies</b></p> <p>-Plaidoyer pour engager et accélérer les réformes visant la qualité des services.</p> <p>-Appui technique pour mettre en place les référentiels--Appui technique pour l'évaluation du niveau de qualité existant</p> <p>-Appui technique pour formuler la stratégie</p> <p>-Renforcement des capacités des responsables sectoriels en matière de gestion de la qualité et de la planification de l'éducation.</p> <p>-Appui technique pour la revue de la stratégie nationale d'alphabétisation</p>	<p><b>1 :</b> Ressources propres : 2,761</p> <p><b>2 :</b> Ressources mobilisées 0,63</p> <p><b>3 :</b> Ressources à mobiliser : 5,864</p>

<p><b>Effet 3</b> Les groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques jouissent d'une protection sociale et juridique conforme aux engagements pris par la Tunisie dans le cadre des conventions et traités internationaux des droits de l'homme et l'égalité de genre.</p> <p>AGENCES :          UNICEF/UNFPA ONU/SID          A/ ONU/FEMME/PNUD/          BIT/OIM/HCR/UNODC/HC          DH/PAM/OMS          /FAO/UNESCO</p>	<p>1. Existence de systèmes d'informations générant des données désagrégées sur les groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques mis en place à l'échelle régionale et locale.</p> <p>-Référence 2015 : non          -Cible 2019 : oui</p>	<p>1. Rapports annuels générés par les systèmes.</p> <p>2. Décret de création et de fonctionnement</p> <p>-Engagement de la société civile pour participer à l'effort de soutien aux groupes vulnérables.</p>	<p><b>Etat</b></p> <p>-Allocation des ressources humaines, techniques et logistiques en faveur des programmes visant la protection juridique et sociale des groupes ayant des besoins spécifiques.</p> <p>-Préparation du cadre juridique appropriée pour la mise en œuvre des programmes visant la protection juridique et sociale des groupes ayant des besoins spécifiques.</p> <p>-Implication de la société civile dans les programmes</p> <p>-Partage des données avec la société civile</p> <p><b>Société civile</b></p> <p>-Participation à la prise en charge des groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques.</p> <p>-Mobilisation de ressources financières et humaines.</p> <p>-Plaidoyer en faveur de l'amélioration du cadre législatif et institutionnel.</p> <p>-Partage des données avec la société civile</p>	<p><b>1. Ressources DROPPES :</b></p> <p>2,370</p>
<p>2. Existence d'un mécanisme transparent de ciblage des groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques utilisant les systèmes d'information.</p> <p>-Référence 2015 : non          -Cible 2019 : oui</p>	<p>3. Existence de textes juridiques définissant les services minimum pour chaque catégorie vulnérable conformément aux engagements pris par la Tunisie en matière des droits de l'homme et l'égalité de genre.</p> <p>-Référence 2015 : non          -Cible 2019 : oui</p>	<p>3. Décret de création et de fonctionnement</p> <p>4. Etude à mener</p> <p>Risques</p> <p>-Là part du budget de l'Etat pour la protection sociale diminue ;</p> <p>-La protection sociale n'est pas une priorité pour les bailleurs de fonds.</p> <p>-Dégradation de la situation sécuritaire.</p>	<p><b>Nations Unies</b></p> <p>-Plaidoyer pour la mise en place de systèmes d'information spécifiques aux groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques.</p> <p>-Appui technique pour mettre en place le mécanisme de ciblage.</p> <p>-Appui technique pour la conception du pack de services minimum pour chaque catégorie de groupe vulnérable ayant des besoins spécifiques.</p> <p>-Renforcement des capacités des responsables sectoriels en matière de production, de gestion des données et d'alignement des services sur les valeurs et principes de droits de l'homme et d'égalité du genre.</p>	<p><b>2. Ressources mobilisées</b></p> <p>0,545</p>
<p>4. Taux de prise en compte des recommandations issues des rapports des comités internationaux par le gouvernement.</p> <p>-Référence 2015 : UPR          -Cible 2019 :</p>	<p>5. Taux estimé de couverture par traitement ARV</p> <p>-Référence 2015 : 65%          -Cible 2019 : 80%</p>		<p><b>Bailleurs de fonds :</b></p> <p>-Contribution au financement de l'appui du SNU aux programmes.</p>	<p><b>3. Ressources à mobiliser :</b></p> <p>5,487</p>
<p><b>TOTAL</b></p>			<p><b>Total RP</b></p>	<p>7,564</p>

<b>RESSOURCES</b>		
	<b>Total RM</b>	<b>1,428</b>
	<b>Total RAM</b>	<b>14,020</b>
	<b>Total général</b>	<b>23,012</b>